

DEMANDE DE TRANSFERT D'UN CONTRAT MONOSUPPORT VERS LE CONTRAT SYMPHONIS-VIE

VOTRE DEMANDE DE TRANSFERT FOURGOURS.

Le transfert d'un contrat monosupport ne peut intervenir que si son adhésion a été réalisée auprès du même assureur que celui du contrat Symphonis-Vie à savoir Suravenir.

Pour bénéficier des avantages accordés par l'amendement n° 165 à la loi sur la confiance et la modernisation de l'économie, la part de votre contrat investie sur le fonds en euros ne peut excéder 80 %.

Le pourcentage minimum à investir en supports notamment investis en actions éligibles Fourgours est de 20 %.

▶▶▶▶ **MODE D'EMPLOI.** Pour bien remplir votre demande de transfert.

Tous les champs doivent être renseignés. Les dossiers incomplets ne pourront être traités.

■ **VOTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE.** Veuillez reporter les code profession et code secteur correspondant à votre situation actuelle sur le bulletin d'adhésion, rubrique « ADHÉRENT ».

• **Code profession :** reportez le **code correspondant à votre profession actuelle.** Si vous êtes demandeur d'emploi ou retraité(e), indiquez la dernière profession exercée :

CODE	CODES PROFESSION	CODE	CODES PROFESSION
01	Artisan	09	Enseignant, chercheur
02	Cadre entreprise privée	11	Exploitant agricole
03	Cadre fonction/Entreprise publique	12	Ouvrier
04	Chef d'entreprise	13	Personnel des services aux particuliers
05	Commerçant	14	Profession artistique
07	Employé entreprise privée	15	Profession libérale
08	Employé fonction/Entreprise publique	18	Technicien

• **Code secteur :** reportez le **code correspondant à votre secteur d'activité actuel.** Si vous êtes demandeur d'emploi ou retraité(e), indiquez le code correspondant à la dernière profession exercée :

CODE	CODES SECTEUR	CODE	CODES SECTEUR
01	Aéronautique	15	Électronique, électricité
02	Administration publique, éducation, formation	16	Études, conseil
03	Agroalimentaire	17	Grande distribution
04	Immobilier, bâtiment, travaux publics	18	Informatique
05	Audiovisuel	19	Justice
06	Automobile	20	Mécanique
07	Banque, assurance, finance	21	Métallurgie
08	Bois, papier, carton, imprimerie	22	Énergie, armement, marchés publics
09	Chimie, parachimie	23	Restauration, hébergement
10	Commerce de détail	24	Santé
11	Négoce, import export	25	Défense, sécurité
12	Commerce de l'art	26	Sport
13	Commerce du jeu	27	Télécommunications
14	Communication, documentation, information, marketing	28	Transport, logistique

■ **LA DURÉE DE L'ADHÉSION.** Un contrat à durée viagère est souscrit pour une durée indéterminée. Votre contrat prendra donc fin au moment de votre décès ou par anticipation, si vous choisissez d'effectuer un rachat total. Il est possible, par une mention spécifique sur la demande de transfert Fourgours, d'adhérer pour une durée fixe (se reporter à la Notice).

Pour les adhérents âgés de 85 ans et plus : durée fixe de 8 ans obligatoire.

■ **LES VERSEMENTS PROGRAMMÉS.** Leur mise en place est gratuite. Vous pouvez également, quand bon vous semble, les augmenter ou les diminuer, les interrompre, puis les reprendre. Lors de leur mise en place, n'oubliez pas de :

- Compléter, signer et nous retourner la demande de prélèvement téléchargeable sur www.fortuneo.fr, rubrique « Formulaires ».
- Compléter, signer et adresser l'autorisation de prélèvement à votre établissement bancaire.

■ **LES BÉNÉFICIAIRES.** La demande de transfert Fourgours ne reprend pas les caractéristiques antérieures de votre contrat. Vous devez donc spécifier la **clause bénéficiaires qui vous convient.** Deux solutions vous sont proposées pour désigner les bénéficiaires de votre contrat en cas de décès :

• **La clause dite "générale" :**

Cette clause prévoit qu'à votre décès, le capital sera versé en totalité à **votre conjoint non séparé de corps ou à la personne avec laquelle vous avez conclu un pacte civil de solidarité en vigueur à la date du décès.** En l'absence de conjoint non séparé de corps ou de partenaire pacsé, ou s'il est décédé, le capital sera partagé à parts égales entre **tous vos enfants**, y compris ceux qui sont nés depuis la signature du contrat ou à naître. Si l'un de vos enfants est décédé au moment du versement du capital, la part qui lui revient sera versée par parts égales à ses représentants, c'est-à-dire ses enfants (vos petits-enfants). Enfin, si vous n'avez pas ou plus d'enfants ni de petits-enfants, le capital sera partagé entre vos autres héritiers en fonction de leurs droits dans la succession.

Cochez la première case proposée "clause générale" si ces modalités vous conviennent.

• **La clause dite "libre" :**

Si la clause dite "générale" ne vous convient pas, vous pouvez désigner nominativement le ou les bénéficiaire(s) de votre contrat. Dans ce cas, cochez la case "clause libre" et précisez l'identité du (es) bénéficiaire(s) et leur adresse en complétant **toutes** les zones. La somme des quotes-parts attribuées à chaque bénéficiaire doit être égale à 100 %. Pensez à prévoir des bénéficiaires subséquents.

Pour plus d'informations sur la clause bénéficiaire de votre contrat, reportez-vous aux pages "Informations de votre assureur" de la Notice Symphonis-Vie.

■ **VENTE À DISTANCE.** Cochez cette zone pour demander l'exécution immédiate de votre contrat. Le délai de renonciation de 30 jours trouve son point de départ au jour de la réception de votre certificat d'adhésion.



BESOIN D'UN CONSEIL ?

NOS SPÉCIALISTES ASSURANCE-VIE
VOUS RÉPONDENT AU

N° Vert 0 800 800 040

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 20 H



FORTUNE0
BANQUE

1/ TITULAIRE DU CONTRAT MONOSUPPORT TOUS LES CHAMPS SONT À COMPLÉTER. LES INFORMATIONS DOIVENT ÊTRE LISIBLES ET RÉDIGÉES EN MAJUSCULES.

Monsieur Madame Nom Nom de jeune fille Prénom(s)
 Date de naissance / / Département Commune de naissance Pays de naissance Nationalité
Capacité juridique : majeur capable mineur
Situation familiale : célibataire marié(e) pacsé(e) union libre veuf(ve) divorcé(e) séparé(e)
 Adresse de correspondance
 Code Postal Ville Pays
 Adresse fiscale (si différente)
 Code Postal Ville Pays
 Téléphone domicile Téléphone portable E-mail
Statut professionnel : actif élève/étudiant/apprenti demandeur d'emploi retraité sans activité salariée
 Code profession (se reporter à la liste page 1) : Code secteur (se reporter à la liste page 1) :
 Comment avez-vous connu Symphonis-Vie ? Internet TV Presse Radio Affichage Courriers ou documents imprimés Salon
 Bouche à oreille ou amis Parrainage Autres, précisez :

2/ VOTRE PROFIL (À RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT)

Quel est votre objectif d'investissement ? complément de revenus/retraite, constitution d'un capital, transmission d'un capital en cas de décès, protection pour l'avenir, autre objectif (précisez) :
Quel est votre horizon d'investissement ? de 0 à 5 ans, de 5 à 8 ans, plus de 8 ans.

Quelle est la composition de votre patrimoine ?

Indiquez comment se répartit votre patrimoine sur chacun des quatre types de placements proposés. La somme doit être égale à 100 %.

Immobilier
 Assurance-Vie
 Compte-titres ordinaire et/ou PEA
 Autres (précisez) :

%
<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>
<input type="text"/>

TOTAL 100%

Quelle est la proportion de votre patrimoine concernée par ce transfert ? moins de 10 %, entre 10 et 25 %, entre 25 et 50 %, plus de 50 %.
Quelle est votre expérience des marchés financiers ? néophyte, sensibilisé, averti. **Que souhaitez-vous privilégier ?** la sécurité avant tout, des performances avec un niveau de risque mesuré, des performances avec une exposition maximale au risque.

3/ DEMANDE DE TRANSFERT "FOURGOUS" ET DEMANDE D'ADHÉSION AU CONTRAT SYMPHONIS-VIE

N° du contrat transféré Nom du contrat

Je demande à bénéficier des dispositions prévues par l'article 1 de loi sur la confiance et la modernisation de l'économie, et demande le transfert de mon contrat monosupport mentionné ci-dessus vers le contrat multisupport d'assurance sur la vie Symphonis-Vie n° 2135, souscrit par l'association SEREP (Synergie Épargne Retraite Prévoyance, 19 rue Amiral Romain Desfossés, 29 200 Brest) auprès de la société d'assurance SURAVENIR, tout en conservant mon antériorité fiscale.

Mon capital disponible ainsi que mon versement complémentaire éventuel doivent être répartis de la manière suivante :

	%
Fonds en Euros à capital garanti (80 % maximum)	<input type="text"/>
Supports d'investissement* éligibles Fourgous (20% minimum) : <i>(Pour faire votre choix, reportez-vous à la liste des unités de compte de la Notice, classées « oui » dans colonne « Éligible Fourgous »)</i>	
Nom <input type="text"/>	Code ISIN <input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres supports d'investissement* : <i>(Pour faire votre choix, reportez-vous à la liste des unités de compte de la Notice, classées « non » dans colonne « Éligible Fourgous »)</i>	
Nom <input type="text"/>	Code ISIN <input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

TOTAL 100%

Vérifiez bien que la somme des supports éligibles Fourgous atteint au moins 20 % de l'encours de votre contrat.

4/ DURÉE DE L'ADHÉSION

Viagère (illimitée).

5/ VERSEMENT COMPLÉMENTAIRE (FACULTATIF)

Je souhaite effectuer un versement complémentaire d'un montant de € sans frais (minimum 100 €) par chèque libellé à l'ordre de Fortuneo.

• Pour tout versement supérieur ou égal à 50 000 €, merci de bien vouloir préciser l'origine des fonds :

Succession/Donation Vente d'actif immobilier Vente d'actif mobilier Epargne déjà constituée Autres, précisez :

Pour les montants supérieurs ou égaux à 150 000 €, merci de joindre **obligatoirement** un justificatif.

6/ VERSEMENTS PROGRAMMÉS (FACULTATIF)

Oui, je souhaite mettre en place des versements programmés de : €, sans frais (50 € minimum).

Périodicité : mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle. Date du 1^{er} versement programmé : / / .

▶▶▶▶ LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE POURRONT ÊTRE TRAITÉS

- 1** Le formulaire « Vos besoins/Nos conseils », **complété** (tous les champs sont obligatoires), **daté et signé**.
- 2** La demande de Transfert Fourgous **complétée** (tous les champs sont obligatoires), **daté et signé**.
- 3** Un original de Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.) ou Postal (R.I.P.) d'un compte ouvert **à votre nom** dans un **établissement financier situé en France** (ou d'un livret, pour les mineurs notamment).
- 4** La photocopie avec mentions lisibles et photographie reconnaissable d'une pièce d'identité **en cours de validité** : une photocopie recto-verso de votre carte nationale d'identité ou une photocopie de votre passeport **en cours de validité** (pages faisant apparaître n° passeport, signature titulaire, date de naissance, domicile, date délivrance et date expiration).
- 5** La photocopie d'une **pièce justificative de domicile fiscal à votre nom datant de moins de 3 mois** :
 - Facture électricité, gaz ou eau,
 - Facture de téléphone fixe uniquement (les factures de téléphone portable ne sont pas admises),
 - Avis d'imposition de l'année en cours, taxe foncière ou taxe d'habitation,
 - Quittance de loyer délivrée par un organisme ou une agence immobilière.

Pour les personnes hébergées n'ayant pas de justificatif de domicile à leur nom :

- Attestation de l'hébergeant de moins de 3 mois,
- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité de l'hébergeant, conforme aux règles (cf. ci-dessus),
- Photocopie d'un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant, conforme aux règles (cf. ci-dessus).

6 Si le contrat souscrit auprès de Suravenir que vous souhaitez transférer provient d'un autre établissement que Fortuneo, merci de joindre un **courrier d'accord signé par l'établissement qui détient le contrat à transférer (avec cachet de l'établissement)** ainsi qu'un courrier signé de votre part nous autorisant à effectuer le transfert.

7 Le chèque de votre versement complémentaire, **signé**, si vous souhaitez joindre un versement à votre transfert :
Chèque tiré sur un compte ouvert **à votre nom**, en euros et libellé à l'ordre de Fortuneo.
Joindre **obligatoirement** un justificatif d'origine des fonds si ce versement complémentaire est d'un montant supérieur ou égal à 150 000 €.

8 La demande de prélèvement complétée et signée si vous souhaitez mettre en place des versements programmés.

9 Si votre signature est différente de celle figurant sur votre justificatif d'identité : Remplissez le formulaire "Attestation de changement de signature" téléchargeable sur le site www.fortuneo.fr, rubrique « Formulaires ».

EN CAS DE DEMANDE DE TRANSFERT FOURGOUS AU NOM D'UN ENFANT MINEUR

- 1** La demande de transfert Fourgous et le formulaire « Vos besoins, Nos conseils » doivent être **signés par les deux représentants légaux** en indiquant « les représentants légaux » au dessus des signatures.
- 2** La signature par le mineur des documents cités ci-dessus est également obligatoire si celui-ci a plus de 12 ans.
- 3** Les justificatifs d'identité et de domicile en cours de validité des 2 représentants légaux.
- 4** La photocopie du Livret de Famille (feuille acte de mariage et feuille acte de naissance) ou un **extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois** délivré par un officier ministériel.

En cas d'adhésion d'un mineur émancipé, merci de contacter le service clients de Fortuneo.

EN CAS DE DEMANDE DE TRANSFERT FOURGOUS DANS LE CADRE « ÉPARGNE HANDICAP »

- 1** Un justificatif d'invalidité de l'adhérent **valide au moment du transfert**, au choix parmi les 4 suivants :
 - La photocopie de la carte d'invalidité de l'adhérent,
 - La photocopie de la décision Cotorep / MDPH,
 - La photocopie d'un justificatif de sécurité sociale d'invalidité 2ème ou 3ème catégorie,
 - La photocopie d'un justificatif d'admission en milieu ordinaire de travail avec réduction de salaire en raison d'un rendement professionnel diminué.

Et

- 2** Un justificatif attestant que l'adhérent n'est **pas retraité à la date de l'adhésion**.

DERNIÈRES RECOMMANDATIONS AVANT TOUTE DEMANDE DE TRANSFERT FOURGOUS

- Avez-vous bien **complété et signé tous les documents** ?
- Avez-vous bien vérifié le libellé de votre clause bénéficiaire ?
- Avez-vous joint la demande de prélèvement en cas de mise en place de versements programmés ?

▶▶▶▶ VOUS AVEZ BIEN RASSEMBLÉ L'ENSEMBLE DE CES PIÈCES ?

Renvoyez-les, sans affranchir, à l'adresse suivante :

FORTUNEO Service Clients - LIBRE REPONSE 26157 - 29809 Brest CEDEX 09

NOUS VOUS CONSEILLONS DE CONSERVER UNE COPIE DE VOTRE DOSSIER COMPLET AVANT L'ENVOI.